Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901417-20260612-050620263-DE

Commune de Loqueffret

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt six, le 5 du mois de juin *à 18h00* se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Loqueffret*, sous la présidence de *Monsieur Louis Marie LE GUILLOU, Maire* de Loqueffret, dûment convoqués le 29/05/2026.

Présent(s) : MM LE GUILLOU Louis Marie, JEFFROY Michel, BARON Bernard, JACQUESSON Bernard, BRAS Killian, GERARD Françoise, COMBE Laouen, CAPONY Sigrid et TREABOL Gaelle
Absents : MOROT-SIR Isabelle, BOURGE Diane,
Procurations : MOROT-SIR isabelle à JEFFROY Michel, BOURGE Diane à BARON Bernard

Nombre de Membres en exercice :	11
Nombre de présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes Pour :	11
Votes Contre :	
Abstention :	

Formant la majorité des membres en exercice.
Le secrétariat a été assuré par : Sigrid CAPONY assisté de Mr LE PAPE Vincent

Délibération 050620263 : Lampadaires

Après présentation des choix de modèles proposés par le SIECE ,
Il est demandé aux membres présents de définir quel sera le modèle choisit pour le remplacement des lampadaires énergivores qui ont à changer dans le bourg.
Après délibération le modèle polis sera sélectionné accompagné de la pose des éléments permettant d'accrocher d'éventuelles décorations.
Le cout de cet achat sera de 18626.05€ pour les lampadaires et 12 prises guirlande pour la somme de 2872.80€
Soit un total de 21498.85€ TTC.
Il est entendu que sans l'obtention de 50% de subvention ce projet pourrait être amené à être repoussé ou annulé.

Fait et délibéré le 5 juin 2026.
Le Maire,

MAIRIE de LOQUEFFRET
29 Finistère